

Affaires inscrites par les députés de l'opposition
(Art. 97 et ss. RAN)

« Que l'Assemblée nationale constate que le gouvernement de la Coalition Avenir Québec a brisé ses promesses à de multiples reprises;

Qu'elle prenne acte que la volte-face du gouvernement au sujet du tunnel autoroutier Québec-Lévis en est le plus récent exemple. »

Présentée par le chef de l'opposition officielle
Le mercredi 10 mai 2023